

Réinventer la nature en ville

Regards scientifiques
et témoignages d'acteurs

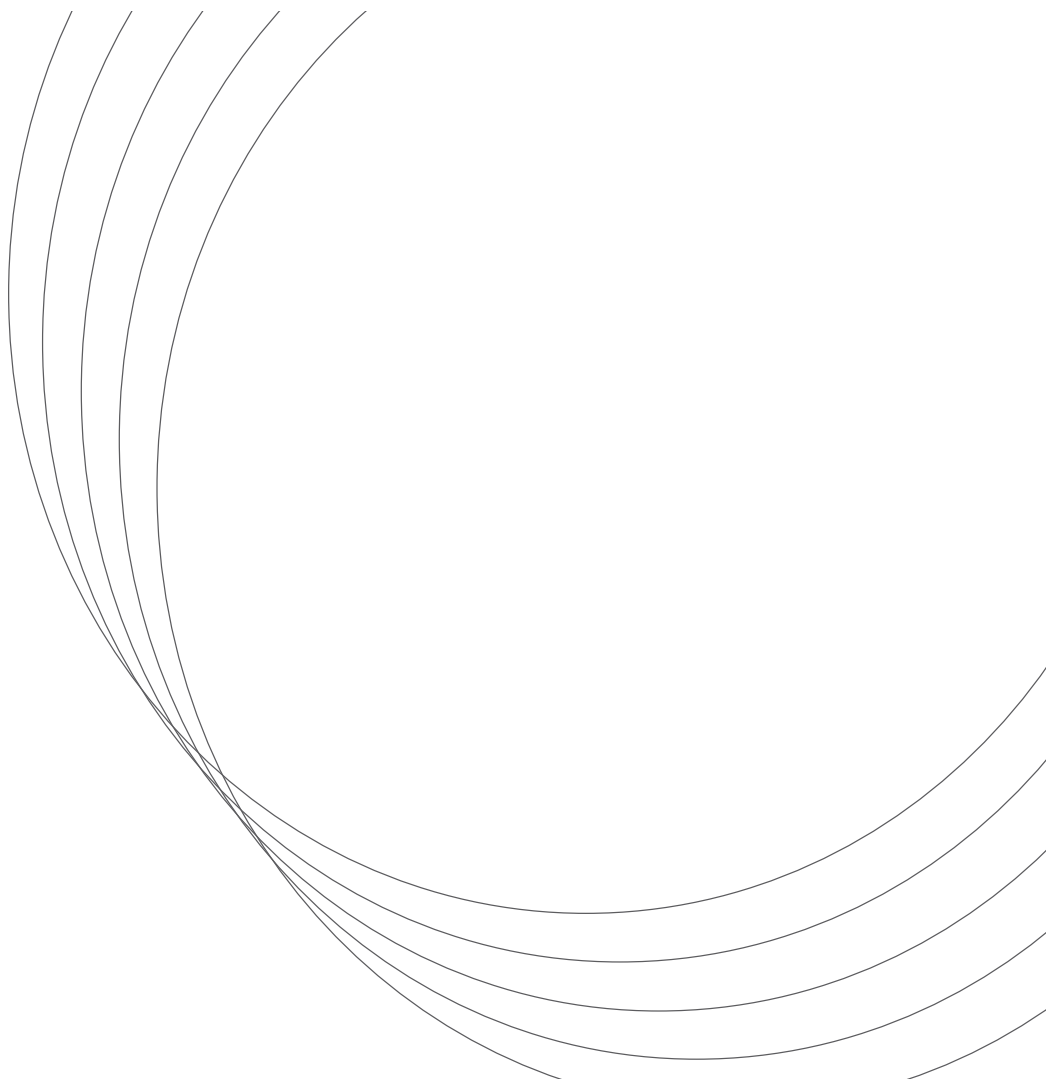
Marjorie Musy, Gaëlle Aggeri, Christine Aubry, coord.



Réinventer la nature en ville

Regards scientifiques et témoignages d'acteurs

Marjorie Musy, Gaëlle Aggeri, Christine Aubry, coordinatrices



Collection Matière à débattre et décider

Eau et territoires. Enjeux locaux pour une gestion transversale

Ganivet E., 2025, 200 p.

Des indicateurs pour préserver la qualité des sols

Cousin I., Desrousseaux M., Leenhardt S., coord., 2025, 200 p.

Comment partager l'eau en France ?

À l'ère de l'anthropocène

Bouarfa S., Montginoul M., Pelte T., Sauquet É., coord., 2025, 184 p.

Élevages et pâturages sous tension

Nouveaux regards sur les territoires méditerranéens et tropicaux

Alinon K., Duteurtre G., Lasseur J., Pocard-Chapuis R., coord., 2025, 262 p.

Pour citer cet ouvrage

Musy M., Aggeri G., Aubry C., coord., 2026. *Réinventer la nature en ville.*

Regards scientifiques et témoignages d'acteurs, Versailles, éditions Quæ, 288 p.

<https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4249-8>

Les éditions Quæ réalisent une évaluation scientifique des manuscrits avant publication dont la procédure est décrite ici :

<https://www.quae.com/store/page/199/processus-d-evaluation>

Le processus éditorial s'appuie également sur un logiciel de détection des similitudes et des textes potentiellement générés par intelligence artificielle.

La diffusion en accès ouvert de cet ouvrage a été soutenue par la Direction pour la science ouverte (DipSO), le département ACT et l'UMR Sadapt d'INRAE, le Cerema et le Lab Recherche-Environnement VINCI-ParisTech.

Les versions numériques de cet ouvrage sont diffusées sous licence CC BY-NC-ND 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>)

Éditions Quæ

RD 10

78026 Versailles Cedex

www.quae.com / www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2026

ISBN (papier) : 978-2-7592-4248-1

ISBN (PDF) : 978-2-7592-4249-8

ISBN (ePub) : 978-2-7592-4250-4

ISSN : 2115-1229

Sommaire

Liste des interviews	6
Introduction	7
1. Les politiques vertes publiques : de l'horticulture à l'engagement environnemental	9
La gestion horticole des espaces verts publics dans les années 1950-1980	9
Le modèle pionnier d'Europe du Nord dans les années 1970-1980	13
Les premières expérimentations écologiques françaises dans les années 1980	15
Une gestion plus environnementale des espaces verts après l'alerte internationale de Rio (1992)	17
L'émergence des politiques publiques de paysage dans les années 1990	19
Les années 2000 : une nouvelle ingénierie de la nature en ville	20
Après 2007 : la construction d'un cadre réglementaire pour les espaces verts publics	21
En 2025, de nouveaux modèles de ville-nature ?	23
Partie I. Nouveaux enjeux de la nature en ville	
2. Nature en ville et biodiversité	41
Des espaces verts à la biodiversité	41
Végétalisation du bâti et biodiversité	52
Trame noire : prendre en compte l'obscurité nocturne dans les trames écologiques	60
3. Atténuation et adaptation climatique	66
La nature, source de solutions climatiques	66
Politiques et actions de prévention d'îlots de chaleur urbains	68
Espaces verts, atténuation du changement climatique et sobriété	78
Vers la renaturation de la gestion des eaux pluviales urbaines	81
4. Sols urbains supports de nature	98
La redécouverte des sols urbains	98
Biodiversité des sols urbains	101
Qualité des sols et lien avec le végétal, notamment alimentaire	105
Désimperméabilisation et renaturation des sols urbains	111
Promouvoir le développement du phytomanagement des sols urbains	116
Conclusion : coup de projecteur sur les sols urbains vivants	120

5. Nature en ville et enjeux de santé	123
Bien-être, santé et nature en ville : quels liens ?	123
Comment la végétation peut améliorer la qualité de l'air en ville	130

Partie II. Contribution de la nature en ville aux nouveaux paysages urbains

6. Les types d'espaces verts urbains	142
Des typologies évolutives pour les espaces verts	142
Connaître la valeur des arbres et évaluer le montant des dégâts	151
7. Jardin patrimonial et aspirations environnementales : un historique	157
Penser le devenir des héritages paysagers, à la croisée des disciplines	158
Les années 1930, un ferment urbanistique qui laisse place à la dimension jardinée	160
De la réserve aux services écosystémiques, regards évolutifs sur les parcs historiques urbains	162
8. Paysages de la transition écologique	165
Le paysage comme démarche de transition vers une ville de l'après-pétrole	166
Les sciences participatives en ville dans la transition écologique	174
9. De la ville comestible à la ville nourricière	180
Agricultures urbaines : des paysages construits, vécus et perçus	189
Évolutions paysagères liées à l'agriculture urbaine : mutations socio-écologiques du jardin ?	205

Partie III. Une gouvernance hybride et partagée de la nature en ville

10. Un pilotage territorial central pour planifier, concevoir et gérer la nature en ville	220
La nature en ville dans l'espace métropolitain de Bordeaux : d'une planification spatiale à une démarche de résilience des territoires	222
La métropole de Montpellier, volontariste en développement de la biodiversité et de l'agriculture	232
Nantes, quand les jardiniers municipaux contribuent activement à la fabrique d'une ville-nature	233
Quand les réseaux professionnels de gestionnaires d'espaces verts font rayonner les villes-jardins	238
11. Quelle gouvernance renouvelée de l'État dans la construction et la gestion de la nature en ville en France ?	242
Introduction	242
Renouveler les leviers incitatifs de l'État pour mobiliser les collectivités locales dans leur action « nature en ville »	242
Les programmes de revitalisation des centres urbains développés par l'État en coopération avec les villes	248

12. Le portage des institutions européennes dans les projets de nature en ville	252
Introduction	252
Les SfN au niveau local : rôle de l'Union européenne	252
Effet levier du Pacte vert : exemple de l'île du Ramier à Toulouse	262
Mise en œuvre de SfN dans un quartier : exemple du projet européen URBiNAT	264
Quand les labels européens récompensent les métropoles cheffes de files en transition écologique	268
13. Quelle contribution des citoyens à la construction de la nature en ville ?	271
Le rôle pivot de l'élu local dans la médiation avec les usagers	274
L'inclusion de tous les publics dans les espaces de nature : les échanges avec les associations de défense du handicap	281
La sensibilisation des habitants des villes à l'environnement par les associations d'éducation au développement durable	282
La coconstruction des politiques publiques de nature en ville avec ou contre les institutions locales	285
14. La participation des artistes, des scientifiques et des experts à la construction de politiques publiques	296
Les collaborations des villes avec des artistes	296
Les coopérations des villes avec des chercheurs scientifiques	297
Le montage d'un comité de pilotage d'experts : l'exemple de Rennes	300
15. Le rôle des autres acteurs dans la protection et la genèse d'un patrimoine vert	303
L'incitation et l'accompagnement des bailleurs sociaux	303
Les impacts et les contributions des promoteurs et des aménageurs dans la construction d'un territoire urbain végétalisé	310
Le mécénat, un autre moyen pour impliquer les entreprises dans la construction de villes vertes	311
Conclusion générale	317
Liste des auteurs	322
Liste des interviewés	324

Liste des interviews

Interview n° 1 de Sophie Bellot
Interview n° 2 de Philippe Clergeau
Interview n° 3 d'Alain Bornarel et Karine Lapray
Interview n° 4 de Joël Labbé
Interview n° 5 de Caroline Gutleben
Interview n° 6 de Damien Provendier
Interview n° 7 de Bertrand Martin
Interview n° 8 de Frédéric Madre
Interview n° 9 de Frédéric Ségur
Interview n° 10 de Loéna Trouvé
Interview n° 11 de Gabino Carballo et Teresa Gaceran
Interview n° 12 de Marie-Reine Fleisch
Interview n° 13 de Gilles Galopin et Stéphanie Personne
Interview n° 14 de Laurence Baudalet-Stelmacher
Interview n° 15 de Cathy Biass-Morin
Interview n° 16 de Maud Joalland et Julie Ferrero
Interview n° 17 d'Isabelle Touzard
Interview n° 18 de Jacques Soignon et Sébastien Goelzer
Interview n° 19 de Laurence Baudalet-Stelmacher et Giulia Giacchè
Interview n° 20 de Didier Jeanjean
Interview n° 21 d'Isabelle Touzard
Interview n° 22 de Romaric Perrocheau
Interview n° 23 de Jacques Soignon
Interview n° 24 d'Anne Vial
Interview n° 25 de Bertrand Martin
Interview n° 26 de Bruno Franc
Interview n° 27 de Laurence Baudalet-Stelmacher
Interview n° 28 de Karina Prévost
Interview n° 29 de Pauline de la Grandière
Interview n° 30 de Bertrand Martin
Interview n° 31 de Céline Di Mercurio et Paul Saraïš
Interview n° 32 de Betsabée Haas

Introduction

L'ambition d'une ville durable, participative et désirable, est l'enjeu auquel toutes les collectivités font face actuellement. Dans ce projet, les attentes quant au rôle de la nature sont très grandes, non seulement de la part des élus et des techniciens, mais aussi de la part de l'État et de l'Europe, et surtout de la part des citoyens. La nature en ville est vue comme une des composantes principales du développement urbain durable. D'ailleurs, le vocable de « Solutions fondées sur la Nature » (ou *Nature-based Solutions* en anglais) révèle bien en quoi la nature est attendue pour ses solutions par rapport aux changements globaux en cours (changement climatique, perte de biodiversité, dialectique entre densification urbaine et étalement urbain, etc.).

On voit ainsi, au cours du temps, des variations non seulement dans la vision de la nature en ville et des services qu'elle rend, mais aussi dans les façons de concevoir le projet urbain, dans les disciplines et les acteurs convoqués, puis dans la prise de décision. Enfin, les paysages urbains (jardins partagés et paysages nourriciers, noues et autres solutions alternatives de gestion des eaux pluviales, îlots de fraîcheur, etc.) qui résultent de ces évolutions témoignent à la fois de ces nouveaux enjeux et de l'implication d'une gamme plus large d'acteurs.

Dans cet ouvrage, nous nous attachons à exposer et analyser la complexité de la construction des paysages urbains et des formes écologiques urbaines contemporaines. Il s'agit de donner un ensemble de clés complémentaires pour comprendre les différents scénarios de construction de la nature en ville avec les parties prenantes et les enjeux actuels. Pour cela, nous nous appuyons sur différents types de contributions qui permettent d'apporter des compléments scientifiques et d'illustrer les propos, sous forme :

- de synthèses sur les enjeux, les politiques publiques et les formes paysagères de la nature en ville ;
- d'états de l'art sur les bénéfices réels de la nature pour les territoires urbains et les habitants ;
- de témoignages et d'exposés sur des initiatives et des réalisations pionnières dans les territoires urbains ;
- d'exposés sur les cadres réglementaires et incitatifs, et la manière dont les acteurs composent avec eux ;
- d'un panorama des acteurs de cette construction et d'une analyse des jeux d'acteurs de terrain dans les villes, françaises en majorité.

Cet ouvrage est original en premier lieu, car il aborde à la fois les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance de la construction de la nature en ville, dimensions rarement abordées dans un même ouvrage. En effet, ce sont bien ces trois dimensions que les collectivités ont à gérer simultanément, et c'est ce qui ressort de l'ensemble des témoignages recueillis. Ceci les conduit à évoluer fortement dans leurs pratiques.

En second lieu, il met en miroir des synthèses de chercheurs et des témoignages de praticiens de terrain afin de croiser les perspectives. Faute d'avoir toujours les réponses à

leurs questions, les services techniques des villes expérimentent beaucoup. Ils tentent parfois d'évaluer scientifiquement leurs aménagements, mais sont aussi très en attente des résultats de la recherche et ouverts à des collaborations qui s'avèrent généralement riches tant pour les collectivités que pour la recherche.

Nous avons donc tout au long de ce livre cherché à montrer comment les collectivités réinventent la nature en ville en intégrant les dimensions environnementales et sociales, mais aussi tenté d'éclairer ces dimensions par des regards de chercheurs qui permettent de diffuser des bases scientifiques, tout en alertant sur certaines impasses.

S'il propose des éléments de réponse au travers de résultats scientifiques ou de retours d'expérience, ce livre ne donne pas la ou les solutions à une ville-nature pour satisfaire tout ou partie des enjeux. De plus, même si de grands courants sont identifiés dans l'évolution des paysages urbains, avec notamment la période des Trente Glorieuses et le passage au tout-voiture qui a amputé beaucoup de villes d'une partie de leurs arbres d'alignement, toutes ne partent pas du même héritage et n'ont pas été marquées de la même manière par ces périodes. En effet, chaque ville doit prendre en compte son contexte géographique, climatique, politique et social. Les solutions sont multiples, mais surtout elles doivent répondre à l'ensemble des contraintes et des opportunités locales. Il est donc essentiel, en plus des guides produits par nos institutions (notamment l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – Ademe – et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement – Cerema), de disposer d'éléments scientifiques pour une analyse critique du projet de renaturation, mais aussi de faire circuler les expériences, assorties d'un retour critique de ceux qui les ont mises en œuvre.

Le plan suivi pour cette démonstration est construit en trois parties, chapeautées par un chapitre introductif.

Le premier chapitre, « Les politiques vertes publiques : de l'horticulture à l'engagement environnemental ? », positionne les tendances actuelles dans l'évolution des politiques en relation avec la nature en ville depuis les années 1950.

La première partie, « Nouveaux enjeux de la nature en ville », analyse la relation entre nature et enjeux urbains contemporains : biodiversité, changement climatique, sol, santé des citoyens, et la manière dont la renaturation des villes contribue à répondre à ces enjeux.

La deuxième partie, « La contribution de la nature en ville aux nouveaux paysages urbains », observe le résultat de ces évolutions, tant sous l'angle des formes paysagères que sous celui des usages de ces nouveaux espaces verts.

La troisième et dernière partie, « L'émergence d'une gouvernance hybride et partagée dans la conception et la gestion de la nature en ville », explore la manière dont les collectivités locales mobilisent ou intègrent à différentes étapes du projet des acteurs institutionnels, associatifs, citoyens, pour aborder la planification, la conception et la gestion de la nature en ville.

Le lecteur trouvera en fin de chapitre une bibliographie choisie. Une bibliographie complémentaire est disponible sur le site des éditions Quæ¹.

1. <https://www.quae.com/produit/1990/9782759242481/reinventer-la-nature-en-ville>

1. Les politiques vertes publiques : de l'horticulture à l'engagement environnemental

Gaëlle Aggeri

L'histoire des jardins publics raconte l'évolution des modes de l'esthétique paysagère, des représentations du monde vivant dans la ville, et révèle la valeur de l'utilité publique donnée au végétal selon les époques. Depuis trente ans, les médias et les colloques internationaux ont relayé une mouvance de naturalisation de l'espace vert urbain sous des expressions récurrentes de « ville-nature », « ville renaturée », « sauvage dans les rues ». Ces expressions sont souvent porteuses d'ambiguïté sémantique, mais sont significatives d'une commande publique de nouvelles images paysagères, de demandes sociales insatisfaites par le « vert » hygiéniste et parfois de marketing « vert » territorial. Parle-t-on de faits scientifiques liés au développement de la biodiversité sur le terrain ? D'arrangements savants de plantations selon un mode plus champêtre ou naturel ? Ou de nouvelles demandes sociales des espaces publics ?

Tous les acteurs privés et publics de l'aménagement se sont imprégnés ces dernières décennies de connaissances fondamentales en écologie, en art des jardins et en horticulture, et ont su s'inspirer mutuellement. Nous évoquerons ici la trajectoire moins connue des porteurs de projets, concepteurs et gestionnaires des espaces verts publics, et de leurs prestataires, bureaux d'études et entreprises de paysage, acteurs des territoires souvent invisibles à l'arrière-plan des élus.

À partir d'une analyse des entretiens des gestionnaires des villes, des contenus de publications, d'actes de rencontres professionnelles et d'iconographies choisies par les pionniers pour désigner cette mouvance émergente, nous proposons ici de reconstituer le fil directeur de la transformation des pratiques professionnelles dans les espaces verts publics en France depuis les années 1970, l'histoire mouvementée des changements de cap intervenus dans les politiques publiques, l'influence des réseaux d'échanges entre les villes européennes et des sommets internationaux (Aggeri, 2004).

La gestion horticole des espaces verts publics dans les années 1950-1980

La reconstruction des territoires de l'après-guerre a concerné tant les bâtiments que les espaces publics. De nouveaux projets de grands ensembles inspirés souvent de principes

modernistes de la Charte d'Athènes symbolisent le progrès dans l'habitat collectif (figure 1.1). L'investissement rapide des terrains vagues par des zones à urbaniser en priorité (ZUP) entraîne le développement d'un tissu vert public utile, homogène et équipé pour les loisirs des habitants : haies, contre-haies, arbres d'ombrage, mobilier urbain et aires de jeux. Bernadette Blanchon, dans son étude sur la trajectoire des paysagistes, écrit : « À première vue, les réalisations de l'après-guerre furent, en France, peu soucieuses de prendre en

Figure 1.1. La Maison radieuse et les espaces verts fonctionnels,
Le Corbusier, Nantes-Rezé, unité d'habitation de 300 logements, 1955.
© Gaëlle Aggeri.



compte la dimension du paysage autrement qu'au travers des pratiques compensatoires reposant sur le rôle pacificateur d'un végétal supposé racheter les excès d'une architecture jugée radicale. » De 1955 à 1965, les paysagistes formés à l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) de Versailles « restent cantonnés à des tâches de verdissement des grands ensembles » en fin de chantier (Blanchon, 2007).

Dans les années 1960-1970, l'explosion quantitative du patrimoine vert des villes amène les élus à mesurer la potentialité paysagère des territoires en termes de ratio de surface d'« espace vert » par habitant, situé entre 10 et 25 m² (jardins, espaces naturels, sportifs, cimetières, etc.). La nature municipale est traitée selon un principe binaire, avec de grandes masses vertes arborées dans les périphéries et des parterres horticoles soignés dans les jardins patrimoniaux des centres. Les techniques horticoles intensives sont perfectionnées pour rationaliser les interventions sur ces vastes superficies de nature : traitements phytosanitaires, forçage des végétaux avec des engrais, mécanisation des tontes de gazon, automatisé de la climatisation des serres, utilisation d'essences exotiques ou de cultivars répandus à l'identique depuis le nord de la France jusqu'en Méditerranée. On retrouve encore aujourd'hui les motifs arbustifs et arborés témoins de cette époque, avec par exemple les pyracanthes, les troènes dorés, les pruniers pourpres du Japon et les cèdres bleus, mais aussi les motifs de fleurissement en mosaïculture dans les sites de prestige. Marc Rumelhart, enseignant de botanique et d'écologie à l'ENSP de Versailles, désigne ces espaces verts comme des « jardins publics, jardins mécaniques » où « les déviations de la propreté, du nettoyage et du récurage sont camouflées en pseudo-jardinage » (Rumelhart et Chauvel, 1995).

Dans les années 1970, un mouvement critique de ces politiques publiques vertes fonctionnelles commence à émerger. Divers acteurs concernés s'expriment en défaveur de cet ordre de marche horticole banalisée ou expérimentent des projets alternatifs :

- plusieurs directeurs d'espaces verts dénoncent la normalisation de ces espaces dits « verts », et surtout la dépendance des services publics aux industries agrochimiques, au détriment des références environnementales et artistiques des jardins. Yves-Marie Allain, directeur des espaces verts d'Orléans, relève *a posteriori* : « Il est certain que la science et la technologie, dès les années 1960, vont être mises au service de l'espace vert pour une normalisation progressive des pratiques et des moyens. Tout va concourir pour créer une image, l'image idéale de l'espace vert : homogénéité, régularité, ordre, propreté, salubrité » (Allain, 1994) ;
- dans le même esprit, la communauté scientifique (notamment Paul Duvigneaud, Jacques Blondel, Jean Chasseraud) alerte les pouvoirs publics sur la pérennité aléatoire des plantations sur tous les sols urbains, notamment dans les jardins sur dalle de villes nouvelles. Face à un vieillissement des plantations existantes, les experts commencent à être sollicités pour réaliser les premiers diagnostics du milieu urbain et souhaitent apporter une approche plus systémique concernant les biotopes, le climat, les substrats des sols ;
- dans les années 1970, en plein contexte de création du nouveau ministère de l'Environnement, des parcs nationaux, de lancement des premiers brevets de technicien supérieur (BTS) Gestion de la nature, le réseau des Centres permanents d'initiative pour

l'environnement urbain (Cpieu) est créé par l'État pour mettre en avant la connaissance et l'animation environnementale dans les villes, dans le cadre de classes vertes en milieu naturel et d'interventions de sensibilisation sur l'écologie dans l'espace public. Les animateurs valorisent les atouts naturalistes végétaux et animaux des quartiers habités et aident à une prise de conscience des habitants sur les pollutions de l'air, du sol et de l'eau en milieu urbain (Descarpentries, 2010) ;

- face à l'épuisement de la conception d'espaces verts trop standardisés, des paysagistes d'avant-garde expriment aussi de nouvelles idées, nées, entre autres, au contact de l'enseignement à l'ENSP ou de l'influence des professionnels internationaux (Blanchon, 2007) : par exemple, un parti d'aménagement ludique et sensuel dans le parc de la ZUP Les Châtillons à Reims (1967-1973) par Jacques Simon, paysagiste formé à Versailles, au Canada et en Suède, ou un modèle agraire et ruraliste au parc de la Villeneuve à Grenoble (1972-1973) par Michel Corajoud, formé aux arts décoratifs, à l'urbanisme et au paysagisme. En Méditerranée, nous pouvons évoquer le côté novateur de la mission Racine, notamment la planification et le dessin d'ensemble de la « ville-parc de La Grande-Motte » (figure 1.2) à partir de 1964, par l'architecte Jean Balladur et le paysagiste Pierre Pillet (Compagnie du Bas-Rhône Languedoc). Ils se fondent sur des études scientifiques, pédologiques et hydrauliques, tout en valorisant des savoir-faire forestiers de plantations denses de pins locaux dans un milieu salin de dunes. Ils inventent un nouveau modèle de préverdissement massif de 110 hectares, un futur cadre de vie et de loisirs pour les habitants et les touristes et une protection des sols avant même de construire les habitations inspirées des formes des pyramides² (voir l'interview n° 1 de Sophie Bellot) ;

Figure 1.2. La Grande-Motte, mission Racine, projet Bâtiments et Espaces verts 1963-1993. © Sophie Bellot.



2. Une forêt derrière les pyramides, La Grande-Motte, une avant-garde paysagère, La Fenêtre. Une double exposition et une publication avec la ville de La Grande-Motte, inscrites dans le cadre du Mois de l'architecture, 2025. <https://la-fenetre.com/evenement/une-foret-derriere-les-pyramides-la-grande-motte-une-avant-garde-paysagere/>

- dans les champs de la planification urbaine, les chercheurs Charles-François Mathis et Émilie-Anne Pépy (2017) rappellent qu'« au phénomène urbanistique des grands ensembles se substituent à la fois des villes nouvelles et la marée pavillonnaire. Les premières sont lancées par Paul Delouvrier dès 1965 sous l'impulsion du général de Gaulle, pour mettre de l'ordre dans la banlieue parisienne : Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, Sénart, Cergy-Pontoise, Évry doivent offrir un cadre de vie plaisant au contact de la nature ». Ils intègrent dans leurs équipes d'aménagement des paysagistes, des urbanistes et des architectes (voir l'interview n° 3 d'Alain Bornarel).

Pourtant, malgré cette convergence de critiques de la conception banalisée et de la gestion intensive des espaces verts publics par les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage les plus engagés en environnement, la mise en œuvre d'une gestion plus écologique du patrimoine vert en France ne se diffusera progressivement que dix à quinze ans plus tard !

Le modèle pionnier d'Europe du Nord dans les années 1970-1980

Dans les années 1970, sous l'impulsion de mouvements politiques écologistes, des modèles de gestion plus respectueux de l'environnement émergent dans les pays d'Europe du Nord avec des combats à deux échelles : celle du vivant ordinaire de proximité et celle de l'environnement planétaire.

Cyria Emelianoff, professeure en aménagement et urbanisme, dans son ouvrage *Les pionniers de la ville durable* (Emelianoff et Stégassy, 2010), montre que les villes européennes leaders sur le plan de l'énergie, de la gestion de l'eau et de la biodiversité partageaient des contextes communs : entre autres, ces territoires étaient souvent enchâssés dans des espaces de nature très présents qui donnaient aux habitants une conscience collective du vivant (Aalborg et son fjord, Fribourg et la Forêt-Noire, etc.) ; ces sites avaient souvent connu, les années précédentes, une forte opposition écologiste politique et citoyenne à une pollution locale (friches portuaires à Malmö suite à la fermeture des chantiers navals, projet de centrale nucléaire à Fribourg, etc.).

En Allemagne, Augsbourg et Fribourg adoptent dès 1975-1980 une gestion « plus proche de la nature » fondée sur une diversité de la flore, une préservation de la faune des jardins et l'arrêt de l'emploi des herbicides. Tout se passe comme si cette reconversion écologique vers une gestion de « morceaux de nature » autonomes biologiquement était demandée conjointement par les élus, les usagers et les gestionnaires de services des villes, et était relayée par les médias locaux comme une nouvelle référence partagée.

Les villes belges comme Bruxelles suivent les pas du « guidage de la nature spontanée » dès les années 1980, avec la planification et la gestion de corridors écologiques et d'espaces de reproduction des espèces animales et végétales fermés au public.

De même, Aalborg, au Danemark, réagit à l'eutrophisation de son fjord pollué par un projet coordonné de recherche de qualité de l'eau et d'augmentation de la biodiversité.

Il comprend notamment un boisement des champs captants et un arrêt des pesticides dans les terrains municipaux.

La direction des parcs et promenades de Zurich s'organise en 1980 en deux sections : « protection de la nature » et « jardins et promenades ». Elle met en avant l'exigence de nouvelles compétences écologiques en complément de celles de l'horticulture intensive.

En Amérique du Nord, on peut citer l'exemple de Montréal, avec des expérimentations d'introduction d'essences indigènes des forêts primaires (parc du Mont-Royal, parcs de nature autour de la capitale), une diffusion des techniques de gestion conservatrice des milieux naturels dans les villes et le développement d'une pédagogie de l'environnement par des balades apprenantes selon la méthode anglo-saxonne du *site interpretation*.

Deux écoles de pensée semblent coexister parallèlement : l'une anglo-saxonne, portée par des villes américaines, canadiennes, australiennes, et l'autre germanique, mise en avant par des villes pilotes de Suisse, d'Allemagne, des Pays-Bas (figure 1.3), du Danemark, de la Belgique, largement plus diffusée en France à travers le réseau des directeurs d'espaces publics, leurs colloques, leurs publications techniques et leurs voyages d'études. Force est de constater que les responsables de la gestion des espaces verts et naturels dans ces villes pionnières sont souvent des forestiers, des écologues, des agronomes qui mettent en avant un modèle scientifique de gestion des espaces naturels

Figure 1.3. Prairies naturelles arborées, parc du Quartier des musées, Amsterdam, 2024. © Gaëlle Aggeri.



transposé en milieu urbain. Ces programmes dits « plus proches de la nature » ont éclos de façon synchrone avec la montée des mouvements politiques Verts du nord de l'Europe et avec une forte demande sociale d'enrayer les nuisances environnementales par le développement de la biodiversité.

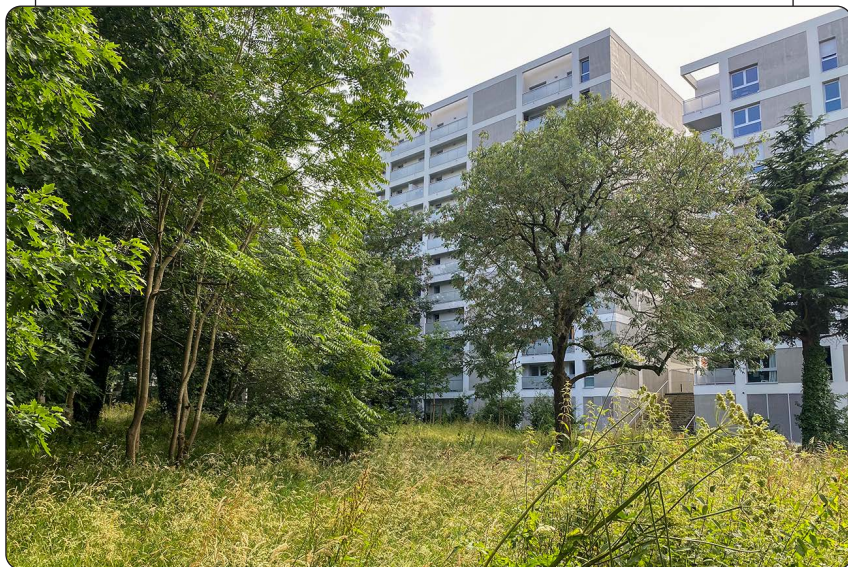
Les premières expérimentations écologiques françaises dans les années 1980

Trois collectivités se sont démarquées dès les années 1980 par leurs expériences écologiques médiatisées dans la presse spécialisée en espaces verts : Rennes, Orléans et Paris, avec des motivations, des références, des parcours et des partenaires bien différents, mais des histoires synchrones.

En pleine période de suppression du bocage agricole et de diagnostic de la pollution de l'eau en Bretagne, Jean Le Rudulier, ingénieur agronome, directeur du service Espaces verts de Rennes, aborde le patrimoine vert sous un nouvel angle biologique. La ville devient selon lui le conservatoire d'une nature locale ordinaire et une ramification compensatrice de la campagne saccagée. Il sollicite l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) de Rennes pour une expertise sur les espèces dites « nuisibles » (goélands, etc.). À cette occasion, Philippe Clergeau, initialement chercheur en gestion de la faune en milieu rural et naturel, devient l'un des premiers écologues à étudier le milieu urbain et à contribuer, avec J. Le Rudulier, à mettre en place un plan de gestion écologique des espaces verts urbains (voir l'interview n° 2 de Philippe Clergeau). Les espèces floristiques et les oiseaux sont inventoriés par des botanistes formés en interne et des partenaires associatifs ; les graines des champs sont prélevées dans les friches et réintroduites au pied des habitations ; les zones humides sont revalorisées ; les jardiniers reprennent le bleu de travail agricole et le cheval de trait devient le compagnon des labours en ville. Les palettes végétales sont conçues selon trois règles de plantation : diversité, complexité des structures, densité. Les jardins deviennent à la fois des espaces champêtres pour les loisirs des habitants et des supports de nidification et de base alimentaire pour la faune (Diard, 1992). Rennes restera dans le temps le laboratoire par excellence des espaces naturalisés dans la ville (figure 1.4).

Yves-Marie Allain, ingénieur horticole et paysagiste formé à l'École de Versailles, directeur du service des espaces verts d'Orléans, élégante ville horticole de la Loire, lance en 1982 une enquête sur les attentes des habitants en matière d'espaces verts, à l'occasion de la réalisation du campus universitaire dans le quartier boisé de La Source. Les résultats provoquent un électrochoc : les citoyens critiquent « la nature mise en cage », où on ne peut ni s'asseoir ni jouer au ballon, et privilégient dans leurs représentations des « espaces de liberté » en faveur des pratiques familiales et du développement de la biodiversité. À partir de ce constat, Y.-M. Allain s'attache à offrir une gamme plus diversifiée de paysages urbains, du plus horticole au plus naturel, et invente les premiers codes de qualité de gestion selon les types de patrimoines vivants. Son goût pour les savoirs

Figure 1.4. Rennes, écoquartier de La Courrouze, maîtres d'œuvre urbanistes Studio Paola Vigano, Charles Dard, paysagistes, réalisation en 2000. © Gaëlle Aggeri.



éclectiques l'amène à explorer des champs disciplinaires parallèles à l'horticulture : la phytosociologie, l'écologie, l'art des jardins historiques, en s'inspirant notamment du gradient d'intensité de jardinage du parc du château de Versailles, depuis les parterres de buis jusqu'aux forêts de la perspective lointaine (Allain, 1994 ; 1997).

Dans le même esprit, la ville de Paris, qui commence à diagnostiquer des nuisances environnementales avec la pollution de l'air due aux voitures, s'équipe dans les années 1980 d'un service d'animation, Paris-Nature, qui s'appuie sur les techniques de médiation pédagogique active inspirées du Canada. Dès lors, Paris offre de nouvelles formes de jardins : le jardin Saint-Vincent, abandonné, enfriché accidentellement puis réhabilité sans aménagement pour sensibiliser les visiteurs à la flore spontanée locale ; le jardin des Papillons, espace naturel recréé *ex nihilo* ; la ferme pédagogique de Georges-Ville ; les rues et leurs végétaux indigènes (une plaquette par arrondissement).

Nous avons évoqué des initiatives individuelles de pionniers français dans les services des espaces verts, inspirés chacun par des savoirs diversifiés écologiques, paysagers et pédagogiques qui ont su se fédérer, se mettre en réseaux *via* les associations professionnelles (Association des ingénieurs territoriaux de France, Association française des directeurs de jardins publics) ou *via* la formation professionnelle (Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, et autres partenaires) pour se nourrir de voyages d'études ou de retours d'expérience en Europe.

Une gestion plus environnementale des espaces verts après l'alerte internationale de Rio (1992)

Le premier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) sur le changement climatique en 1990 souligne que les politiques environnementales se sont rarement développées en milieu urbain, là où résident pourtant les trois quarts des Européens. Un groupe d'experts est nommé pour développer des « villes durables ». Le Sommet de Rio en 1992 et la Charte d'Aalborg en 1994 problématisent un nouvel enjeu environnemental : comment traduire à l'échelle locale les principes de l'Agenda pour le *xxi*^e siècle ? Comment l'illustrer à l'échelle planétaire et locale ?

À la lumière du contexte institutionnel européen, une nouvelle sensibilité à la nature est promue et diffusée dans le monde des gestionnaires des services des espaces verts, grâce à la dynamique des associations professionnelles et à la succession de colloques français et européens, qui permettent de formaliser les concepts, les techniques, et de construire un socle commun de connaissances. Comme dans tous les territoires innovants, les passeurs internes dans les administrations publiques ont su faire alliance avec des passeurs externes des centres de recherches universitaires, des associations naturalistes et d'éducation à l'environnement, des bureaux d'études, des pépiniéristes, pour formaliser et approfondir leurs démarches et convaincre leurs élus de transformer le modèle paysager des villes.

On peut citer la rencontre fondatrice à Rennes en 1993 « La différence écologique », à l'initiative de J. Le Rudulier, du CNFPT, et du groupe de travail « espaces verts » de l'association des Ingénieurs des villes françaises (IVF, ex-AITF). Les ingénieurs des espaces verts des villes d'Europe du Nord invitées, comme Bruxelles, Augsburg, Fribourg, Zurich et Lausanne, et de grandes villes pilotes de France, comme Rennes, Orléans, Paris, Nantes, Lyon, Strasbourg, Mâcon, échangent leurs expérimentations, désignées chacune par des noms différents : « gestion écologique », « gestion économique », « gestion harmonique », « gestion proche de la nature », etc. Après débat interne, c'est à Rennes, autour d'un café collectif, que sera retenu le terme fédérateur de « gestion différenciée » des espaces verts selon les types d'entretien nécessaires à chaque milieu horticole ou naturel. Si l'Europe du Nord a priorisé les aspects politiques, sociaux, scientifiques de la gestion environnementale des jardins publics, les responsables des services des espaces verts des villes françaises préfèrent, à cette époque, approfondir l'angle technique de ce projet et mettre en place des protocoles d'entretiens de sites selon leurs potentialités écologiques, paysagères, et les usages du lieu.

Le nouveau principe de la gestion différenciée est fondé avant tout sur un engagement philosophique contre la gestion intensive, banalisée, polluante des espaces verts des années 1950 à 1990, et sur une diminution des nuisances environnementales liées à la surconsommation de l'eau, des produits phytosanitaires, de l'énergie dans les services des espaces verts des villes, des agglomérations urbaines, des départements. Alors que les pépinières vendent les mêmes espèces de plantes pour les villes sur tout le territoire,

les réseaux professionnels territoriaux insistent sur une revalorisation de la flore indigène, des milieux naturels périurbains, appelés bien souvent jusque-là « les délaissés de voiries » ou les friches, dans l'inventaire du patrimoine des espaces publics.

Bernadette Lizet, ethnologue et directrice de recherche au CNRS/Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), écrit sur ces jeux d'acteurs : « Tous les précurseurs s'engagent dans un véritable combat contre un système de valeurs et d'actions construit dans l'après-guerre, organisé autour d'une représentation schématique du rapport aux forces de la nature : juguler tout ce qui n'est pas cultivé (propreté), baisser la garde et laisser déferler (saleté). Il a fallu déstabiliser les bastions des espaces verts constitués sur ces bases, affronter les campagnes réactives des lobbys de marchands de chimie qui annonçaient les pires maux sur les territoires urbains livrés aux miasmes d'une nature déchaînée » (Lizet, 2010).

Ce concept de gestion différenciée est officialisé par un colloque européen organisé à Strasbourg en 1994 par les AITF/CNFPT, avec 200 participants de grandes et moyennes villes françaises et les premières villes engagées méditerranéennes de Marseille et Montpellier. Certaines plus petites collectivités, comme Grande-Synthe, Thonon-les-Bains, Villeurbanne, se sont investies dès cette période dans la gestion différenciée comme un vecteur de changement d'image paysagère de leur ville.

Il est important de souligner que, contrairement aux pays du nord de l'Europe, où la commande d'une gestion environnementale a été impulsée initialement par des pouvoirs politiques, la mouvance de la gestion différenciée en France a été lancée par des réseaux de gestionnaires qui se sont structurés pour diffuser leurs démarches sans commande politique, ni remontée de la demande sociale.

Les habitants ont parfois critiqué ces nouveaux jardins ensauvagés qu'ils ne comprenaient pas. Pourquoi, soudainement, des herbes folles apparaissaient-elles dans les parterres ? Pourquoi les arbres étaient-ils moins élagués ? L'embellissement hygiénique du xix^e siècle et le décor de qualité de vie des années 1970 étant restés longtemps les références politiques partagées d'un espace public urbain, la plupart des élus n'ont pas soutenu les gestionnaires face aux critiques des habitants sur les herbes folles et les arbres en taille douce. Seules les villes qui ont lancé une campagne de communication et de sensibilisation sur les apports de la biodiversité ont su consolider ces pratiques de gestion différenciée dans le temps. De rares élus plus engagés en faveur de politiques environnementales, comme les maires de Caen, de Rennes et de Strasbourg, ont porté cette nouvelle politique publique de nature en ville et lui ont donné de la visibilité. D'autres élus, comme à Montpellier ou à Barcelone, ont su valoriser *a posteriori* ces évolutions environnementales dans le cadre des Agendas 21 réglementaires.

Ce mouvement s'est aussi vite heurté à des limites administratives. De nombreux espaces verts de la ville ne sont pas gérés par les services des espaces verts selon un modèle environnemental, comme les terrains de sport, les cimetières, les cours d'école, les voies SNCF ou les abords des bâtiments de l'État.

Sans doute, le choix techniciste de l'expression « gestion différenciée » n'a pas été assez porteur de rêve, comme l'a été la mouvance « le jardin en mouvement » de Gilles Clément